



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 18 mai 2021

N°1024

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**ACTUALISATION DU TABLEAU DE SUIVI DU DEPLOIEMENT DE FRANCE RELANCE**



Conformément au principe de transparence sur la mise en œuvre de France Relance, le Secrétariat Général du plan de relance publie chaque mois sur le site [planderelance.gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr) la progression du déploiement de France Relance sur une quinzaine mesures emblématiques du plan de relance, les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre. Ces résultats sont actualisés ce mardi 18 mai avec les données à fin avril au lien suivant :

[TABLEAU DE BORD](#)

Parallèlement, le Gouvernement a mis à jour le guide des mesures de France Relance à destination des TPE/PME et le guide à destination des entreprises industrielles. Ces guides permettent aux entreprises d'identifier, en fonction de la nature de leurs projets, les mesures de France Relance susceptibles de les accompagner et les modalités pratiques (calendrier, critères d'éligibilité, liens utiles).

[DOCUMENTS UTILES](#)

\*\*\*

**1. Une accélération de la transition écologique**

Le volet de rénovation énergétique des bâtiments est en bonne voie. Fin 2020, 4 214 projets de rénovation énergétique de bâtiments de l'Etat avaient été retenus pour un investissement historique de 2,7 milliards d'euros avec une attention particulière aux bâtiments d'enseignement supérieur et de vie étudiante. **A fin avril près de 1 000 marchés de travaux ont déjà été notifiés.**

Les deux premiers mois de l'année 2021 montre une accélération inédite du nombre de demande de MaPrimeRénov' : alors que 200 000 demandes avaient été déposées sur toute l'année 2020, **252 000 particuliers se sont saisis de MaPrimeRénov' entre janvier et avril 2021** pour réduire l'empreinte carbone de leur logement.

A fin avril, France Relance aura accompagné **320 000 Français dans le verdissement de leur voiture** : ce sont en effet 180 000 primes à la conversion et 150 000 bonus écologique accordés dans la cadre de France Relance depuis juillet 2020.

S'agissant du **volet agricole**, les dispositifs de France Relance pour le **renouvellement d'agroéquipement** ont fait l'objet de plus de 15 000 demandes. Par ailleurs, plus de **60 abattoirs** ont déjà été sélectionnés pour être soutenus par France Relance

## **2. Compétitivité et reconquête industrielle**

France Relance c'est un soutien à l'industrie pour remettre l'industrie au cœur des territoires. A fin avril, ce sont **1450 entreprises qui ont, grâce à 1,3 milliard d'euros de France Relance, réalisé plus de 5,9 milliards d'euros d'investissement productifs** pour installer une nouvelle ligne de production, moderniser leurs appareils productifs ou développer un nouveau site industriel, en particulier dans les cinq secteurs qui sont critiques pour notre indépendance industrielle.

France Relance accélère **la numérisation des entreprises** :

- près de **39 000 entreprises** qui avaient fait l'objet de fermeture administratives, en particulier des commerces, ont bénéficié d'un accompagnement FranceNum pour se digitaliser.
- **9 000 entreprises industrielles** – soit près d'un tiers des entreprises industrielles - ont déposé un dossier au guichet pour la digitalisation et la robotisation (« industrie du futur ») en 2020-2021, pour 3,7 milliards d'euros d'investissement dont 880 millions de France Relance.

France Relance renforce la compétitivité et l'attractivité du territoire avec **une baisse des impôts de production pérenne de 10 milliards d'euros, dès 2021, pour 600 000 entreprises** partout en France.

France Relance renforce les fonds propres des PME et ETI françaises :

- Ce sont désormais **170 fonds labellisés « Relance »** pour flécher l'épargne des Français vers les entreprises françaises. **L'encours cumulé de ces fonds s'élève à 14,4 milliards d'euros.**
- 11 milliards d'euros de capitaux ont été levés pour financer des **prêts participatifs et obligations Relance.**

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine et notamment **118 monuments historiques, monuments nationaux ou cathédrales** qui seront rénovés grâce à France Relance.

## **3. Cohésion sociale et territoriale**

Avec le **dispositif FNE** de France Relance, ce sont 437 000 salariés qui ont été accompagnés et 7,8 millions d'heures de **formation professionnelle** qui ont été réalisées en 2020. Par ailleurs, France Relance accompagne la **transition professionnelle** : ce sont par exemple près d'une centaine de projets qui ont été déposés au dispositif « Transition collective » lancé fin 2020.

Les jeunes continuent de bénéficier de la dynamique du plan « **1 jeune, 1 solution** » financé par **France Relance**. C'est en particulier **1,5 million de jeunes de moins de 26 ans** embauchés en CDI ou en CDD de plus de 3 mois depuis août 2020. Grâce à la prime à l'apprentissage de France Relance **516 000 apprentis en 2020**. C'est **500 000 jeunes accompagnés vers l'emploi** : 300 000 parcours d'insertion qui ont été prescrits, 50 000 entrées en garanties jeunes, 140 000 jeunes accompagnés par les missions locales à travers les PACEA, 12 000 jeunes recrutés grâce à l'insertion par l'activité économique.

France Relance c'est l'Etat aux côtés des communes dans leurs projets d'investissement local : plus de **9 000 projets d'investissement du quotidien portés par des collectivités locales** seront ainsi soutenus permettant d'accélérer le rebond de la commande publique locale. Ce sont **2000 établissements scolaires, 70 centres médicaux de proximité ou encore plus de 270 projets cyclables**. Parallèlement, pour leur donner de la visibilité sur leurs recettes, l'Etat a mis en place dès 2020 un mécanisme de compensation de pertes de recettes.

*« Ce sont chacun des volets de France Relance qui se déploient au bénéfice de la transition écologique, de la reprise d'activité et des emplois sur tout le territoire. Les chiffres de croissance de la France au premier trimestre 2021 invitent à poursuivre l'accélération de la mise en œuvre de France Relance. »*  
**Bruno LE MAIRE, Ministre de l'économie, des finances, et de la Relance**